

L'inscription n'est pas définitive. Elle sera validée après la répartition des élèves en fonction des places disponibles.

- Réinscription, à rendre avant le 13/06/2026
 Première inscription

NOM Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. :

E-mail :

Profession :

Photo
d'identité

Personne à contacter en cas d'urgence :

NOM Prénom :

Tel. :

E-mail :

Lien avec l'élève (conjoint·e, parent, proche) :

Autorisations

En cas d'urgence, j'autorise l'équipe de l'école de musique à prendre les mesures nécessaires, y compris contacter les services de secours et me faire transporter vers un établissement hospitalier si besoin.

Cadre réservé
à la collectivité :

Tarif :

N° allocataire CAF :

QF :

CC Hors CC

Dossier complet

Choix des cours

Les 4 sites de l'École de Musique : Bouloire Connerré Savigné-l'Évêque Thorigné-sur-Dué

Veuillez cocher les cours souhaités et entourer le site choisi en fonction des plannings de formation musicale, de formation instrumentale et des pratiques collectives.

Formation Musicale, niveau suivi en 2025-2026 (cycle et année) : -

Culture Musicale, niveau suivi en 2025-2026 (cycle et année) : -

Instrument 1 :

Site :

Instrument 2 :

Site :

Souhaitez-vous louer un instrument ?

Location possible selon les disponibilités (priorité aux débutants)

Oui, instrument :

Non

Pratiques collectives :

Chorale adultes Epichœur -

Atelier de Musiques actuelles -

Classe d'orchestre vents et percussions -

Ensemble de percussions -

Ensemble de flûtes -

Ensemble de saxophones -

Pratiquez-vous la musique au sein d'une harmonie ?

Oui, laquelle

Non

Droit à l'image

J'autorise l'École de Musique du Gesnois Bilurien à me photographier et me filmer dans le cadre des activités de l'école de musique.

Autorisation de diffusion

- Journal - Brochure CCGB Site web de la CCGB
 Réseaux sociaux (Facebook, Instagram LinkedIn)
 Aucune diffusion

N° allocataire CAF :

Le tarif est calculé selon votre quotient familial. Sans justificatif, le tarif maximum sera appliqué.

Si vous ne disposez pas d'un numéro d'allocataire CAF, merci de fournir une attestation MSA ou un avis d'imposition 2026 (revenus 2025).

Mode de paiement

- Prélèvement automatique mensuel
 Prélèvement automatique trimestriel
 Paiement après réception de la facture, chaque trimestre

Documents à joindre

Attestations :

- Attestation d'assurance responsabilité civile
- CAF ou MSA ou Avis d'imposition 2026

Pour les règlements par prélèvement :

- Mandat SEPA + RIB

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITÉS.

- J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.
 J'ai pris connaissance des tarifs et des conditions d'inscription.
Je comprends que l'inscription engage le paiement de l'année entière.
 Je certifie exacts les renseignements indiqués sur cette fiche.

Fait à : _____ Signature :

Le : _____

*Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion de l'école de musique.
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.*

Mentions légales d'information sur le consentement au traitement de données personnelles

En remplissant le formulaire d'inscription à l'école de musique, remis à la communauté de communes Le Gesnois Bilurien, responsable du traitement, vous autorisez la collecte de Données à Caractère Personnel (DCP) vous concernant et leur utilisation dans le cadre de l'école de musique communautaire du Gesnois Bilurien.

Le traitement de ces DCP est donc effectué sur la base de votre consentement. Vous n'êtes pas tenus de les fournir, mais elles sont nécessaires pour l'inscription et la facturation à l'école de musique. En cas de refus, il ne sera pas possible d'assurer le service proposé.

Les données collectées sont les suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, représentants légaux pour les enfants, n° d'allocataire CAF ou attestation MSA ou avis d'imposition sur le revenu.

Ces données seront utilisées pour vous contacter, pour établir la facturation selon votre quotient familial et lieu de résidence, pour tenir compte de l'âge des élèves pour l'inscription dans les niveaux de pratiques musicales.

Aux fins des présentes, ces DCP pourront être conservées par la communauté de communes Le Gesnois Bilurien pendant un délai maximum de 10 ans.

Sauf disposition législative, réglementaire ou décision de justice contraire, l'accès à ces DCP sera restreint aux agents habilités et le cas échéant aux prestataires techniques dans le respect de la réglementation.

Il est rappelé que dans le cadre du traitement de ces DCP, et conformément aux dispositions du RGPD, vous disposez des droits suivants dans les conditions précisées par ce règlement :

- Droit de retrait de son consentement à tous moment (article 7 du RGPD) ;
- Droit d'accès aux données (article 15 du RGPD) ;
- Droit de rectification des données (article 16 du RGPD) ;
- Droit à l'effacement des données (article 17 du RGPD) ;
- Droit à la portabilité des données (article 20 du RGPD) ;
- Droit à la limitation du traitement de ces données (article 18 du RGPD) ;
- Droit d'opposition au traitement de ces données (article 21 du RGPD).

Pour exercer ces droits ou pour formuler toute autre demande concernant le traitement de ces DCP, vous pouvez contacter le Responsable de Traitement et/ou le Délégué à la Protection des Données, à l'adresse suivante : par courrier : CC Le Gesnois Bilurien, Parc des Sittelles, 72450 Montfort-le-Gesnois.

Dans le cadre du traitement de ces DCP, sont prises toutes les mesures techniques, organisationnelles et de sécurité appropriées contre tout accès non autorisé, altération, divulgation, destruction et perte de ces données, lesquelles sont hébergées dans des centres de données localisés au sein de l'Union Européenne pour toute la durée des traitements.

Je reconnais avoir lu et compris ce qui précède, et j'accepte que mes données soient utilisées aux fins décrites dans le présent texte.

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

SIGNATURE :

DATE :